



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Président  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Monsieur le maire de Marcq-en-  
Ostrevent

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

[mairie-marcq-en-  
ostrevent@wanadoo.fr](mailto:mairie-marcq-en-ostrevent@wanadoo.fr)

Le 19 mars 2024

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité  
environnementale, suite à la consultation relative au projet de révision du PLU de Marcq en  
Ostrevent (59)

N° d'enregistrement Garance : 2024-7802

Monsieur le Maire,

Vous avez saisi le 1<sup>er</sup> février 2024 l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en  
objet.

Après en avoir délibéré collégalement le 19 mars 2024, je vous informe que l'autorité  
environnementale ne produira pas d'avis avec observations.

Le présent courrier sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAE Hauts-de-France.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Philippe GRATADOUR

Copies : Préfecture du département du Nord  
DREAL Hauts-de-France